

Hervé HOINT-LECOQ

Les Chroniques
d'HISTOIRE
Maçonnique

de **GADLU.INFO**





Janvier 1882 – Réception de Marie-Adélaïde Deraismes, 1^{ère} femme franc-maç... enfin c'est compliqué.

« Malgré la science acquise et ses merveilleuses applications, malgré les connaissances de plus en plus approfondies de l'histoire et la vulgarisation de la pensée par la presse, les livres, la parole, les mêmes fautes se répètent. Les caractères restent au dessous des idées ; les actes au dessous des théories. On prône la solidarité et on professe l'individualisme le plus impitoyable ; on exalte et on plonge dans la corruption la plus éhontée.

En un mot, loin de s'améliorer, de se perfectionner, les consciences se dégradent.

On s'aperçoit avec stupeur que, parvenue à un point élevé d'éclosion, l'œuvre sociale s'arrête court. Elle paraît ne pouvoir pousser plus loin son évolution. C'est à se demander si l'humanité est indéfiniment progressible ou bien si le progrès n'est seulement réalisable que dans les choses.

Mais une observation impartiale et profonde triomphe du doute. En étudiant sérieusement l'histoire nous constatons que toutes les crises que traversent les nations, sont toujours suscitées par des dénis de justice et par une mauvaise répartition des droits et des devoirs.

Toute notre civilisation n'est qu'en surface et en placage ; le fond fait défaut.

Pour remédier au mal, nécessité est de le prendre à sa racine ; il suffit d'une révision du Code dans le sens intégral du droit pour en triompher. Le droit est indivisible, les intérêts étant à la fois individuels et collectifs. Le droit est aussi bien politique que civil, car ne l'exercer que sous ce dernier rapport, c'est lui ôter toute garantie.

La refonte de la loi est donc imminente, elle seule peut rétablir l'ordre et remettre tout à sa place » déclarait Marie-Adélaïde (dite « Maria ») Deraismes en 1891.

Nous sommes en janvier 2015 et la France vient de subir une série d'attentats terroristes visant directement à atteindre la liberté de la presse, mais aussi la liberté de penser et de s'exprimer.

Ces mots prononcés en 1891 résonnent pourtant étrangement à mesure de les lire. Mais le plus troublant c'est qu'ils ne furent pas prononcés dans ce contexte qui est le nôtre, mais bien dans celui du combat des femmes dans leur lutte pour l'émancipation.

Et en ce 14 janvier 1882, une pierre de plus s'est posée pour bâtir cet édifice qu'est l'égalité entre les hommes et les femmes : une femme vient d'être reçue franc-maçon par suite de sa propre initiative, au nez et à la barbe de la phalocratie générale.

Acte presque « révolutionnaire » à l'époque pour autant, comment se sont déroulés les évènements qui ont mené à ce tremblement de terre sous la III^e République, et quelles en furent les répercussions ?

Pour répondre à cette question, il nous faudra tout d'abord présenter le contexte politique et sociétal de l'époque, puis nous parlerons de Maria Deraismes dans la mesure de nos connaissances, et enfin, nous évoquerons les réactions que cet évènement déclencha et ses conséquences.

I Contexte politique et sociétal de l'époque.

Les années 1870-90 sont ce qu'on appelle communément en Histoire la période de la Grande Dépression (plus précisément de 1873 à 1896 à travers le monde). Même si l'on ne peut en réalité pas parler de dépression (diminution importante et durable de la production et de la consommation), il s'agit ici plutôt une période de longue stagnation (faible croissance économique).

Tout commença en 1873 par la première crise boursière internationale. A savoir une série de plusieurs centaines de faillites de banques à Vienne, Paris, Berlin et aux Etats-Unis suite à des prêts trop importants à des investisseurs immobiliers qui avaient gagé en retour des immeubles dont la valeur a fortement diminué ensuite de manière subite. Cela ne vous rappelle rien ?

Sur le plan politique, nous sommes alors de plein pied dans le contexte de la montée des nationalismes. Entendez par là que jusqu'alors, le peuple n'a pas véritablement conscience d'être uni sous la bannière d'une même nation par le biais du gouvernement qui le dirige. On nomme cela le concept des Etats-Nations.

Et dans cette montée nationalisme, un homme, principalement, souhaite unir son peuple sous la même bannière culturelle. Il s'agit de Otto Von Bismarck.

Ministre-président du Royaume de Prusse de 1862 à 1890, chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord de 1867 à 1871, avant d'accéder au poste de premier chancelier du nouvel Empire allemand en 1871, celui-ci désire unir les Etats du Nord avec ceux du Sud, et devant l'échec de la Realpolitik (recherche diplomatique d'un équilibre pacifique entre empires européens), il use d'un subterfuge (la désormais fameuse dépêche d'Ems) pour pousser la France à déclarer la guerre à la Prusse.

Inférieure en terme humains et plus généralement militaires à la Prusse, la France de Napoléon III tombe dans le piège puisqu'elle déclare la guerre en juillet 1870 par le biais du premier ministre Emile Ollivier.

Naturellement, l'armée n'étant pas prête, étant mal équipée et mal commandée, se fait littéralement anéantir par les Etats allemands coalisés.

Napoléon III est fait prisonnier à la bataille de Sedan le 2 septembre 1870, la République est proclamée le 4 à l'Hôtel de ville de Paris, par le fameux discours :

« Français !

Le Peuple a devancé la Chambre, qui hésitait. Pour sauver la Patrie en danger, il a demandé la République.

Il a mis ses représentants non au pouvoir, mais au péril.

La République a vaincu l'invasion en 1792, la République est proclamée.

La Révolution est faite au nom du droit, du salut public.

Citoyens, veillez sur la Cité qui vous est confiée ; demain vous serez, avec l'armée, les vengeurs de la Patrie !

Hôtel de ville de Paris, le 4 septembre 1870.

On monte alors un gouvernement provisoire de Défense Nationale présidé par le Général Trochu, mais les prussiens remontent vers Paris, et en octobre 1870 Gambetta (ministre de la Guerre) s'enfuit en ballon pour tenter de lancer une contre attaque depuis Tours. Vous noterez ici les considérables efforts que je déploie pour ne pas vous détailler les évènements plus avants.

Peine perdue ! La famine affame le peuple durant l'hiver, et les prussiens proclament la création de l'Empire Allemande (ou *Deutsches Reich*) dans la Galerie des Glaces du château de Versailles le 18 janvier 1871.

Jules Favre, vice-président et Ministre des Affaires étrangères négocie alors avec l'Empire allemand, mais se révèle avoir été meilleur orateur que négociateur. Il négocie malhabilement les conditions d'une rédition et d'un armistice qui sera signé le 28 janvier.

La nouvelle est très mal prise à Paris, très éprouvé par les combats et la famine dûe au siège de la ville. Mais tout bascule en Mars lorsqu'en Mars, Adolphe Thiers (chef du pouvoir exécutif) ordonne au général Lecomte de s'emparer des canons de la Garde Nationale situés sur la butte Montmartre. En réponse à cela, le peuple se soulève le 18 mars, et dans les jours qui viennent et la Commune de Paris se déclare indépendante.

Les troupes du gouvernement de Versailles ne laissent pas pour autant les choses se faire et entrent dans Paris le 21 Mai. C'est la Semaine Sanglante qui se termine symboliquement contre le Mur du cimetière du Père Lachaise le 28 mai 1871.

Pour expier ce massacre d'ailleurs, en 1875 commencera la construction d'une basilique expiatoire : le Sacré-Coeur de Montmartre. Pensez-y si un jour vous y allez et qu'au bout de la nef, au niveau du choeur, il vous arrive de lever les yeux sur la frise dorée qui le parcourt.

Mais les années 1870-80 ce ne sont pas que des massacres. De grandes inventions se font jour et se démocratisent, ainsi nommons tout simplement l'électricité, et le téléphone. Le chemin de fer n'est désormais plus arrêtable

Sur le point de vue maçonnique, des certains Jules Ferry et Emile Littré sont reçus maçons en 1875, les hauts grades se déchirent entre eux (en fut-il jamais autrement ?) et on remet beaucoup en question durant ces années le concept de « Grand Architecte de l'Univers » au niveau mondial.

Mais en France, le Grand Orient de France déclare à l'issue de son Convent de 1877 être favorable à la suppression de toute référence au GADLU et à l'immortalité de l'âme, entraînant sa mise au banc presque immédiate par les obédiences internationales.

Bien sûr, ce maelstrom d'idées n'est pas que maçonnique. Ainsi l'imprimerie et la librairie sont libres depuis la loi du 29 juillet 1881¹ (reconnue comme PFRLR, Principe fondamental reconnu par les lois de la République ; concept provenant de la jurisprudence du Conseil constitutionnel).

¹ Dans sa version consolidée de 2008 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006070722&dateTexte=20080312>

Toutefois, ne nous trompons pas, même si cette période de l’Histoire se désigne comme « contemporaine », certaines idées sont encore à des années lumières de celles qui sont désormais reconnues dans notre société occidentale. Ainsi, parmi ces idées que l’on pourrait qualifier de « traditionnelles » (à défaut de dire « archaïque ») il y a le statut de la femme².

Dans les années 1870-80, et jusqu’au milieu du XX^e (sic) la femme est considérée comme irresponsable, voire même comme une mineure. Le monde n’a pas encore connu le mouvement des suffragettes, et la Femme est toujours embourbée dans un salmigondi « bien pensant » un peu choquant pour nous autres, êtres censément évolués (pas tous). Prenons ainsi l’exemple de cet article publié dans le Freemason Chronicle du 18 octobre 1879 et intitulé : La place d’une femme.

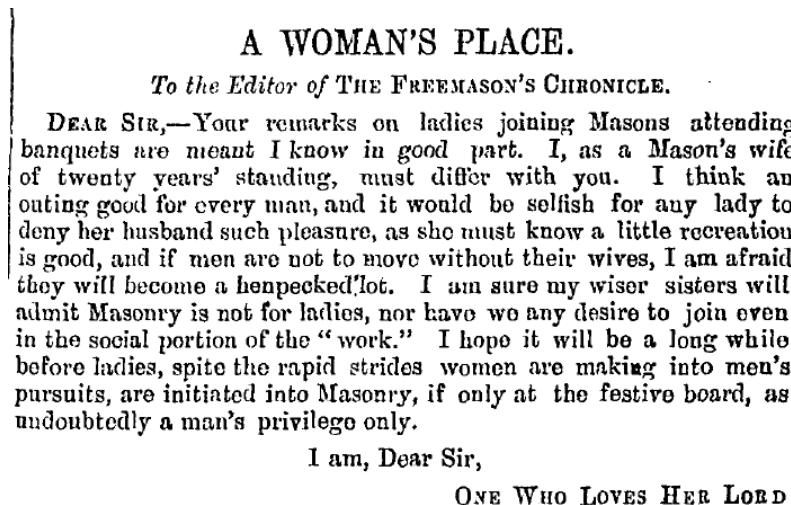


Figure 1 The Freemason Chronicle 18/10/1879

Dans cet article, dont nous ne pouvons présupposer qu'il ait été écrit par une femme que parce qu'il l'affirme (notez ma retenue, n'étant pas signé, il n'est pas clairement possible d'approuver l'assertion qu'il ait bien été rédigé par une femme), il est clairement exposé l'un des premiers points de vue de l'Angleterre de l'époque sur la nécessité à la franc-maçonnerie de rester masculine : c'est une distraction et un privilège masculin !

Que les défenseurs du féminisme rangent leur couteau, ce n'est ici pas un point de vue de l'auteur (c'est-à-dire moi), mais bien le constat d'un témoignage de l'époque. Et malheureusement, ce n'est pas le seul ! Car ce point de vue ayant la force de ne s'appuyer sur absolument rien, il n'en reste pas moins une vision répandue alors d'une non nécessité féminine à pratiquer la franc-maçonnerie en dehors du statut de jolie potiche lors d'évènements festifs (sic).

Regardez ainsi un autre article du Freemason Chronicle, mais de 1881 cette fois (âmes sensibles s'abstenir) :

² A titre indicatif, une chronologie de l'égalité hommes-femmes

http://itinerairesdecitoyennete.org/journees/8_mars/documents/chrono_droits_des_femmes.pdf
et une sur le féminisme <http://educationfeministe.free.fr/IMG/pdf/chronologie-feminismes-et-droits-des-femmes-xix-et-xxe-siecles1.pdf>

THE REASON WHY LADIES HAVE NEVER BEEN MADE FREEMASONS.

FROM THE KEYSTONE.

A RDUOUS is the task I am now entering upon, and very difficult indeed is it to eradicate opinions which have been so strongly impressed upon the people's mind (and especially those of the fair sex) for ages past. However, the reasons and arguments that I shall lay down I hope will remove those grounded opinions, and trust will prove highly satisfactory to my *fair readers*, as I am sure, when they consider seriously upon Masonry, and but for a moment reflect that its institution is for the improvement of the mind and morals of mankind, they will allow them to be just.

In the first instance, and it must be allowed a truth beyond the power of contradiction, that no society, or body of men upon earth, can venerate, adore, and esteem the fair sex more than Freemasons do. We cannot but reckon it a very great misfortune that the ladies should be offended at their non-admission into our Craft; and the more so, as they learn with what moderation Freemasons conduct themselves in their assemblies; but without knowing the reasons why they are not admitted, some indeed censure us with all the severity their delicate minds are capable of; others again are as liberal and unrestrained in praise of the society. This, we must beg leave to say, is entirely owing to mistaken prejudice, because a little reflection would convince them, that their not being received into our institution is not in the least singular, as some allege, and whom I understand to have said, "they stand in the same predicament with respect to the priesthood and many other societies, the solemn assemblies of the Ancients, the Senates of Pagan, and the Conclaves of Rome, all national Senates and Ecclesiastical Synods, universities, seminaries of learning," &c., &c., with which they might with equal propriety be offended.

Others have asserted, that the reason why ladies were excluded our society was, to take away all occasion for calumny and reproach, which those shallow geniuses seem to think would have been unavoidable, had they been admitted. And again, that since woman had in general been always considered as not very well qualified to keep a secret,^{*} because the woman of Tannah, whom Samson took to wife, betrayed the secret of the riddle which he entrusted her with to the Philistines; likewise, because Delilah, after repeated stratagems and arts, persuaded Samson to inform her where his great strength lay; which he had no sooner done but she betrayed him to the Philistines, who bound him and put out both his eyes.[†] I think it exceedingly unjust to exclude the fair sex from benefiting by our societies on account of Delilah's behaviour, because it is not known whether she was one of the daughters of Israel or a woman of the Philistines. Sacred history is silent on the subject, and according to Josephus, she was a mercenary woman, and would do anything for money.[§]

My fair readers will please to recollect, that in the most early ages of antiquity, women's minds were not so enlightened as in the present age; that they were only considered, in the days of King Solomon, as handmaids, and not as companions and associates to men, employed in so learned, so useful, and so mysterious a society as Masonry, as there are many transactions in the Royal Art, which are far beyond that knowledge which women generally attain.^{||} At the first institution of Masonry, it was thought proper to exclude the fair sex, and as old customs are but too seldom laid aside, their expulsion has been handed down to us. And as we are such strict observers of the ancient manners and customs, so transmitted to us by our forefathers, these, I hope, will be sufficient reasons why that most amiable part of the creation has hitherto been excluded.

Many of the fair sex, I am truly sensible, would be the greatest ornaments to Masonry, did not our laws and institutions exclude them. However, what I shall now advance will be allowed, especially among those of my fair readers who are united in the sacred institution of marriage with Freemasons, who, I flatter myself, are convinced of its truth. And as Freemasons, by the rules of the Craft, pay a far greater attention to the moral and social duties of life than the generality of mankind, they are inspired with a far greater desire and reverence for the most sacred and happy of all institutions, marriage. They of all others best know how to love, to cherish, to value the dear companion of their fortunes, who, by her kind participation and affectionate regard, softens and alleviates every distress and worldly care, and adds sweetness and comfort to all the pleasures of life. She is the most pleasing companion in the gay and cheerful hour of prosperity, and his chief friend and advisor in the dark and dismal day of adversity. She is the tender and careful preserver of his health, and the ever anxious and soothing attendant on his sickness. She is the watchful, cautious, and prudent manager of all his domestic concerns.

We do declare there is nothing which affords so pleasing a prospect of human nature, as the contemplation of wisdom, virtue and beauty; the latter is the peculiar gift of heaven to that sex we call fair; but

* Some men, I feel confident, are less qualified to keep secrets than the ladies are here represented to be.

† Judges XIV.

‡ Judges XVI.

§ Josephus X 7.

¶ The most ancient inhabitants of the east, were little acquainted with the strongest passions of the soul. They never showed the least marks of attention or tenderness for that sex so much courted by the Freemasons of the present age. They considered their wives (and even do at present) rather in the light of slaves than of companions. They did not even suffer them to eat with them always, and had usurped the right of divorcing them, without permitting the indulgence of marrying again. The women then felt themselves born to obey, and submitted patiently to their fate.

wisdom, virtue and beauty are attributes too celestial to be frequently found united in one form. We too often find beauty capricious self-sufficient, negligent of adorning itself with any other ornament than such as are conveyed by the hands of fashion and folly. If this most beautiful part of the creation would but for a moment consider how much their charms are heightened and their empire preserved by an accomplished mind and manners, they would neglect no opportunity of obtaining those more lasting charms, which will be engraved on the hearts of their husbands when the transient flower of beauty is no more.

Whenever a good Mason's fancy and judgment has agreed in the choice of a partner for life, he will support the authority and dignity of a husband, with that wisdom, moderation, tenderness and affection that shall render him honored and beloved; for the Mason, above all others, well knows that if happiness is not found in the narrow circle of his own home, it will be sought for in vain; in short, the fair sex will ever find in a Mason, a warm and passionate admirer, a most sincere friend, an affectionate husband and father; they will ever find a Mason the protector of innocence, and at all times and situations attentive to every delicacy and decorum they so justly claim from all mankind.

I must further add, that in the most solemn and serious moments of the assembled Freemasons in open Lodge, and at the reception of a brother, the ancient and even a part of the modern Freemasons, present the new initiated brother with two pair of white gloves, one pair for himself, and another for a lady, with a strict charge to present them to that female for whom he has the greatest regard; and even in our hours of relaxation from labour, when innocent mirth abounds, we never forget Milton's words, viz.:

Grace was in all her steps, heaven in her eye,
In every gesture dignity and love.

And in another place :

So absolute she seems,
And in herself complete, so well to know
Her own, that what she wills to do or say,
Seems wisest, virtuonest, discreetest best ;
All higher knowledge in her presence falls
Degraded ; wisdom in discourse with her
Loses, discountenanced, and like folly shows ;
Authority and reason on her wait,
As one intended first, not after made
Occaasionllay ; and to consummate all,
Greatness of mind and nobleness their seat
Build in her loveliest, and create an awe
About her, as a guard angelic placed.

No better proof is required of a Mason's admiration for the fair sex than the Masonic song :

We're true and sincere
And just to the fair,
They'll trust us on any occasion ;
No mortal can more
The ladies adore
Than a Free and Accepted Mason.

A Masonic writer of reputation observes, that though men are more reserved and secret in their friends' concerns than their own, women, on the contrary, keep their own and friends' secrets better than men. Modesty in a woman supposes all other virtues; immorality all other vices. Women generally take greater care of their reputation than men do of theirs; why, then, do we account them the weaker sex? Hence, virtue makes a beautiful woman appear more beautiful, so beauty makes a virtuous woman really more virtuous.

In many countries ladies have been admitted to sundry parts of our ceremonies, such as laying the foundation stones of public buildings, private or public orations, at one of which the ladies in particular were addressed thus by the orator* :—

" You have heard, ladies, our grand principles explained, with the instructions given to the brethren, and I doubt not at other times you have heard many disrespectful things said of this society. Envy, malice and uncharitableness will never be at a loss to decry, find fault, and raise objections to what they do not know. With what respect, superior esteem and regard are we to look on every lady present, that has done us the honour of being present on this occasion. To have the sanction of the fair is our highest ambition, as our greatest care will be to preserve it. The virtues of humanity are peculiar to your sex ; and we flatter ourselves, the most splendid ball could not afford you greater pleasure, than to see the human heart made happy, and the poor and distressed obtain present relief."

* Thomas Dunckerly Esq., Provincial Grand Master for Essex, Wiltshire, and Dorsetshire, England.

Figure 2 The Freemason Chronicle 22/10/1881

Comme vous avez pu le lire, c'est effarant, prodigieux de bêtise, mais totalement « normal » pour l'époque. Tout d'abord, l'auteur expose que, selon lui, il n'y a rien de choquant à ce que les femmes soient exclues de la franc-maçonnerie, car, toujours selon lui, elles le sont bien de la prêtrise, tout comme elles l'étaient des assemblées des anciens, des sénats païens, mais aussi des Conclaves romains, des synodes ecclésiastiques, des universités, ainsi que des séminaires.

Selon lui, d'autres ont avancé le fait que si les femmes en étaient exclues, c'est à cause de leur capacité à dispenser des calomnies et des reproches (elles apprécieront), sans compter

leur incapacité à garder un secret (dans ce cas là, il ne faut pas initier d'hommes mariés.. Sinon leurs femmes raconteraient tout non ?).

Il précise alors qu'il s'agissait là de femmes des temps anciens (ouf), mais que, comme la 1ère obligation d'un franc-maçon est de suivre la tradition... Enfin vous comprenez... (ah zut ! Evidemment...). S'ensuit alors une tirade pour dire combien les hommes admirent les femmes pour leur " wisdom, virtue and beauty" (c'est alors surprenant de voir de tels compliments).

Bien évidemment, la caresse précède la gifle puisqu'il est immédiatement précisé qu'il est bien rare de trouver ces qualités réunies chez toutes les femmes (elles apprécieront encore), et que, de plus, ce qu'on y trouve souvent ce sont des caprices liés à la beauté, de l'autosuffisance, voire de l'ostentation créée par les caprices de la mode (cet homme était-il épanoui dans sa vie de couple ?)... Et d'ailleurs, il précise que si les femmes comprenaient leur erreur en agissant ainsi, elles permettraient d'inscrire leur beauté encore plus profondément dans le cœur de leurs maris (nous avons la réponse sur sa vie de couple...)!

A cet instant, permettez-moi d'aller ligoter La Maçonne qui menace à tout instant d'aller détrerrer l'auteur de ces lignes afin de le recréer en laboratoire à partir de l'ADN de ses os, puis de le castrer avec un stylo quatre couleurs.

Voilà. Je continue donc la plongée dans ce ramassis d'idiosyncrasies de points de vues historiques qu'il ne faut pas juger avec les codes de maintenant.

Alors, l'auteur enchaîne ensuite avec le couplet sur la soumission au mari; sur le respect du maçon à la gent féminine (en lui offrant des gants... Pour l'anecdote, lorsque je reçu cette deuxième paire de gants et que je la donnai à ma femme, celle-ci me répondit " Mais qu'est-ce que tu veux que j'en fasse de ça ? "). L'auteur termine alors, probablement par manque d'inspiration, par un ensemble de justifications fumeuses à base de : "Pourquoi alors les femmes sont-elles considérées comme le sexe faible ? " et de répondre par une litote du genre " Si la vertu rend une belle femme encore plus belle, alors la beauté rend une femme vertueuse encore plus vertueuse".

Peut-être l'auteur avait-il bu...



— La vertu, ma chère, où que ça mène ?
— Place des Pyramides !

Figure 3 Le Monde illustré, 4 avril 1874 (la place des Pyramides à Paris est l'endroit où se situe de la statue de Jeanne d'Arc, morte sur le bûcher).

Alors, ici, vous pourriez me dire : « oui mais c'est un article probablement publié dans une feuille de chou sordide ! ». Malheureusement, il ne s'agit pas de n'importe quel périodique, puisqu'il s'agit bien ici du Freemason Chronicle, qui est alors un journal qui a commencé à paraître de manière hebdomadaire en 1875 et a été approuvé par la Grande Loge d'Angleterre depuis Août 1876 !

Et que, même si le ou les auteurs ne sont pas des journalistes du magazine, puisque repris depuis le journal The Keystone, il s'agit néanmoins d'un point de vue qu'ils partagent suffisamment pour le reprendre.

Vous l'avez compris, la période est alors donc bel et bien troublée que ce soit pour les peuples, mais aussi pour les femmes en particulier, et rien ne pourrait sembler-t-il troubler cela. Mais, bien sûr, comme à chaque fois qu'il suffit de dire cette phrase pour que les choses empirent encore, c'est dans ce contexte que le 14 janvier 1882 est initié une femme : Marie-Adélaïde Deraismes.

Une femme ! Rendez-vous compte ! Quel scandale !

Cela me rappelle d'ailleurs (et j'espère que vous allez apprécier la citation historique) un extrait du Journal de Spirou (oui oui !) de décembre 2014 où, dans la bande dessinée du Clan Campbell³, le capitaine Morgan se démasque, et avoue être en fait une femme prénommée Fanny, mais qui se fait appeler « Morgan » depuis des années afin d'être un pirate respectée de son équipage.

Voici d'ailleurs la réaction de son équipage (toute ressemblance maçonnique existante ou ayant existée ne serait, bien évidemment, que volontaire)



Et voici comment nous allons vous le raconter.

³ Le Clan Campbell tome 2 - Le Redoutable pirate Morgan - Scénario et Dessin MUNUERA - Couleur SEDYAS - Traduction RUIZ

II L'initiation de Marie-Adélaïde Deraismes

Alors, après avoir ressenti la fierté d'avoir cité, le plus sérieusement du monde, le Journal de Spirou dans une de mes Chroniques d'Histoire maçonnique, j'aurai pu vous raconter cet évènement en réalisant une sorte de notice biographique ennuyeuse et compassée sur Marie-Adélaïde.

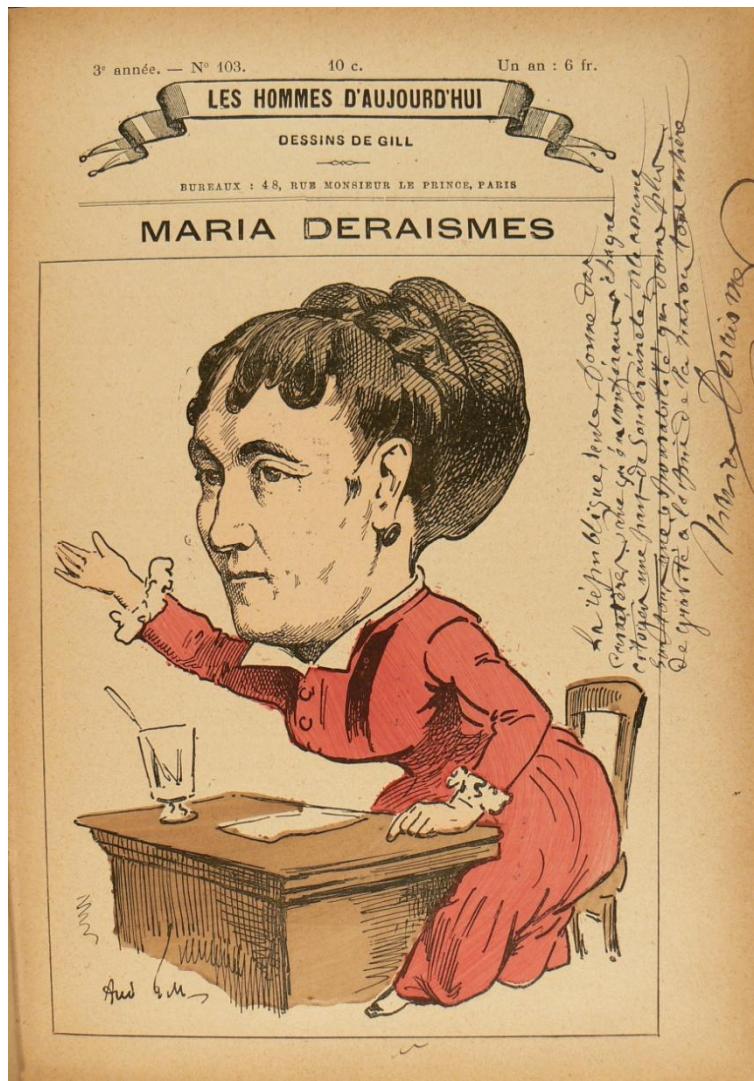


Figure 4 Extrait de la une revue satirique "Les Hommes d'aujourd'hui", fondée par l'écrivain et journaliste Félicien Champsaur et le dessinateur André Gill en 1878.

J'aurais pu vous raconter ce que nous savons de sa vie.

Mais je ne fais malheureusement jamais ce que l'on attend de moi (ayez une pensée pour mes Maîtres) et de plus, d'autres l'ont fait avant moi, et de meilleure manière que je ne l'aurais réalisé. Pour cela, je vous invite donc à lire l'article de Wikipedia à son sujet⁴, ainsi

⁴ Je vous ai déjà dit que je n'avais aucun souci avec Wikipedia, puisque, de toutes les façons, notre vision de l'Histoire est forcément incomplète http://fr.wikipedia.org/wiki/Maria_Deraismes

que cette notice⁵, et je ne me permettrai donc que de vous donner à lire ce que les Archives Nationales, qui conservent les Fonds du Droit Humain, nous disent ainsi de Maria Deraismes :

« *Maria Deraismes (1828-1894), républicaine convaincue, fut une ardente militante de la cause féministe : elle fonda notamment la "Société pour l'amélioration du sort de la femme" en 1876. Donnant de nombreuses conférences sur les causes qui lui sont chères, les droits de l'enfant ou le suffrage universel par exemple, elle dirigea également le journal Le Républicain de Seine et Oise.*

Son initiation par la loge "Les libres penseurs" (Le Pecq, Yvelines) en 1882 fait d'elle la première femme franc-maçonne en France, et provoque en 1893 la création de la Grande loge symbolique écossaise de France "Le Droit humain". »⁶

Mais parler de Maria Deraismes comme de la 1^{ère} femme franc-maçon est une erreur tout autant qu'une bêtise !

En effet, il conviendrait plutôt de dire que Maria Deraismes est la 1^{ère} femme non noble ayant été reçue de sa propre volonté sans être assujettie à des loges masculines pour aristocrates (les loges d'adoption⁷), ni à des loges anecdotiques, marginales ou éphémères.

Bim ! Redites-moi ça de mémoire pour voir maintenant ?

Tout commence en fait par une sorte de rébellion de 22 loges dépendantes du Suprême Conseil de France qui forment un « Comité d'initiatives » en août 1879 car ne supportant pas l'invocation au Grand Architecte de l'Univers lors des tenues.

Et comme cela se produit à chaque fois que l'on laisse des maçons hauts gradés échanger des idées, les choses s'enveniment. Ainsi, en décembre les délégués de douze loges se retrouvent à Paris, et ils se mettent à évoquer la constitution d'une Grande Loge indépendante du Suprême Conseil qui ne s'occuperaient que des loges dites de type *bleues*.

Vous comprendrez alors aisément la réaction du Suprême Conseil de France. Cela aboutira donc logiquement le 12 février 1880 à la création de la Grande Loge Symbolique Ecossaise par 12 loges dont 7 de Paris.

A savoir : L'Olivier écossais (Suprême Conseil n° 38); La Jérusalem écossaise (SC n° 99) ; La Justice (SC n° 133); Les Hospitaliers de Saint-Ouen (SC n° 135); Les Vrais Amis fidèles (SC n° 137); La Ligne droite (SC n° 146); le Héros de l'Humanité (SC n° 147); L'Écossaise (SC n° 166); Union et Bienfaisance (SC n° 187); La Franche Union (SC n° 189); La Sincérité (SC n° 224); Les Amis de la vérité (SC n° 89).

⁵ Angelo De Gubernatis, Dictionnaire international des écrivains du jour. Section 2, Éditeur : L. Niccolai (Florence), 1888-1891. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6154155c/f154.image>

⁶ https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=c-48nlemuwy-y8i6779l4bp0&irId=FRAN_IR_050101

⁷ A ce propos, lisez l'article de La Maçonne sur le sujet : <http://lamaconne.over-blog.com/2014/04/les-loges-d-adoption-1.html>

Leur effectif est alors de près de 670 frères et fait pale figure face aux 3500 du Suprême Conseil et aux 13.000 du Grand Orient de France mais qu'importe ! Le nombre n'a jamais décidé de la qualité des frères.

Après avoir annoncé leur création aux obédiences maçonniques françaises en février/mars, le 9 août de la même année, se crée au sein de la GLSE une loge à l'orient du Pecq. Notez que nous sommes donc alors en août 1880. Cette loge c'est celle des « Libres penseurs ». Retenez bien le nom de cet atelier, il sera intéressant d'y revenir plus tard.

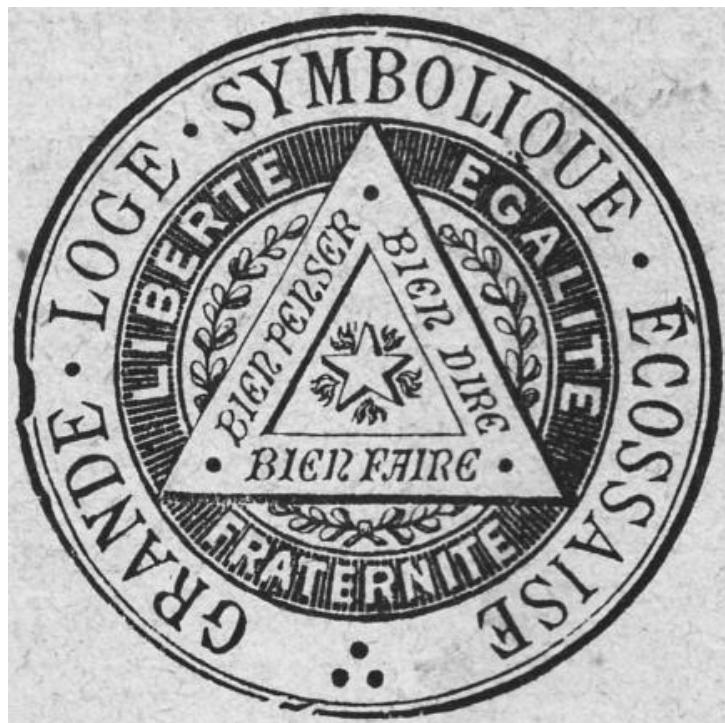


Figure 5 Notez qu'il faut bien penser avant de bien faire, et surtout pas l'inverse...

Un mois plus tard, le GO annonce à toutes ses loges reconnaître la GLSE. Imaginez combien le Suprême Conseil dut apprécier...

Mais ce processus d'émancipation ne s'arrête pas là. Car quelques loges font preuves d'initiatives (sacrilège maçonnique s'il en est !). Ainsi, un an plus tard, durant la période estivale, la loge L'indépendance met en place une tenue blanche trimestrielle réservée aux femmes et aux enfants de ses frères, et la loge des Libres Penseurs du Pecq demande l'autorisation à la GLSE d'initier des femmes.

Décidément, les Libres Penseurs n'usurpent pas leur titre.

La GLSE refuse poliment le 12 septembre, mais ce que l'on ne dit pas souvent, c'est qu'elle ne le rejette pas totalement. En effet, elle déclare ainsi : « *La Grande Loge a pensé que gardienne et responsable d'une tradition séculaire, elle ne pouvait sans danger accorder cette autorisation sans connaître tout au moins comment cette idée serait accueillie par les autres obédiences* »⁸.

⁸ Guy CHASSAGNARD, Les Annales de la Franc-Maçonnerie, éditions Alphée, collection Acta Latomorum, 2009.

Ce n'est donc pas un rejet absolu franc et massif. Mais une temporisation afin de tâter le terrain. En effet, la GLSE cherche alors à se rapprocher du Grand Orient. Il est donc difficile de se tirer spontanément une balle dans le pied en éclatant un véritable tabou de l'époque.

Mais cette notion de temporisation, ce n'est pas ce que ressentent visiblement les frères de la loge des Libres Penseurs, puisque le 28 septembre, ils annoncent leur volonté de quitter la GLSE. Pour mémoire, cette loge a donc un an d'existence au sein de la GLSE et les frères ayant voté l'acceptation de la création de cet atelier doivent s'en mordre les doigts.

Tout s'accélère alors, ou bien peut-être tout se met en place comme prévu, nous ne le saurons jamais, en tout cas, le 25 novembre 1881, Marie-Adélaïde Deraismes va demander son initiation par voie écrite. On ne peut donc plus revenir en arrière et le 9 janvier 1882 la GLSE accepte la démission de la loge du Pecq.

5 jours plus tard, Marie-Adélaïde est reçue franc-maçonne à l'âge de 54 ans.

Nous ne savons que peu de choses des conditions réelles de son accès à son initiation, car il reste beaucoup trop peu de documents réalisés de son vivant. Toutefois, ce que l'on sait, c'est qu'alors qu'elle est reçue dans la fraternité, sa vie professionnelle était en train de prendre une tournure résolument en faveur de son indépendance.

En effet, le 7 septembre 1881 un acte est déposé chez notaire pour que Marie-Adélaïde et ses amis voulant racheter un journal nommé « Le Républicain de Seine-et-Oise », créent une société anonyme à capital variable avec conseil d'administration, assemblée générale et comité de direction politique. Tout cela pour obéir aux exigences de son propriétaire : Auguste Vermont (élu de la nation).

Marie-Adélaïde est nommée directrice politique, mais Auguste Vermont veut conserver son emprise. Il obtient cela jusqu'à la date du 2 février 1882.

C'est ainsi probablement un superbe pied de nez que Marie-Adélaïde réalise à Vermont en faisant cette initiation en présence d'une vingtaine de députés, conseillers généraux et maires...

Mais le scandale dans la France maçonnique régionale (notez la nuance) est considérable. Et là patatas ! Il se trouve que Charles-Arthur Bilouin, responsable du conseil d'administration du journal, va devenir Vénérable de la Loge des Amis du Peuple de Pontoise. La nouvelle le hérisse et il refuse, en signe de punition, que le Républicain de Seine-et-Oise soit publié !⁹

Les choses s'enveniment encore, et en 1885, elle démissionne du journal. Alors, certes, si le procès verbal de la cérémonie existe et la GLSE en parle apparemment dans son Bulletin Maçonnique¹⁰, ce qu'il m'a été permis de retrouver, et que peu de gens ont vraiment lu, c'est le discours qu'elle prononça aux agapes à l'issue de cette tenue du 14 Janvier. Je ne peux résister à l'idée de vous le faire découvrir en intégralité :

⁹ Maria Deraismes : Journaliste pontoisienne, Une féministe et libre-penseuse au XIXe siècle, Editions Karthala, Collection Tropiques, 2011.

¹⁰ Ibid 7, pages 490 et 491 pour citations, n'ayant pas eu l'opportunité de les consulter.

LOGE SYMBOLIQUE ÉCOSSAISE
MIXTE
LES LIBRES PENSEURS DU PECQ
(SEINE-ET-OISE)

~~~~~  
*Discours prononcé au Banquet,  
après la Ten.<sup>e</sup> maçon. du 14 Janvier 1882*  
~~~~~

Etaient présents les F. : LAISANT, DE HÉRÉDIA, DELATRE, BEAUQUIER, TONY-RÉVILLON, député, Paul VIGUIER, CERNESSON, Georges MARTIN, Auguste DESMOULINS, REY, Conseillers Municipaux, Germain CORNILHE, Eugène BRÉTON, MORIN, FROMENTIN, Victor POUPIN etc., etc.

MESSIEURS, MESDAMES,
MES FRÈRES, MES SOEURS,

Je porte un toast à la loge des libres penseurs du Pecq, qui m'a fait l'honneur, aujourd'hui, de me recevoir au nombré de ses membres.

Je tiens à lui témoigner toute ma gratitude pour

l'accueil flatteur qu'elle a bien voulu me faire. Mais je sens que les éloges qu'elle m'adresse ressortent plus d'une exquise courtoisie que de la vérité, car je n'en mérite pas la moitié. C'est pourquoi, si je vous félicite, mes frères, de la détermination que vous venez de prendre, je vous prie de ne pas voir là un signe d'infatuation de ma part. S'il ne s'agissait que de la réception de mon infime personne dans la Franc-Maçonnerie; s'il ne s'agissait que du faible apport que je puis vous offrir, le fait lui-même serait mineux et de peu de portée; mais il a une bien autre importance. La porte que vous m'avez ouverte ne se refermera pas sur moi, et toute une légion me suivra. Vous avez fait preuve, mes frères, de sagesse et d'énergie. Par vous un préjugé a été vaincu.

Sans doute, vous êtes une minorité, mais une minorité glorieuse, à laquelle bientôt sera forcée de se rallier la majorité des loges récalcitrantes; la présence ici de frères éminents qui en font partie m'en est un sûr garant.

Ce qu'il y a de particulièrement curieux, c'est que cette admission d'une femme, considérée à notre époque comme un événement, n'est qu'une réminiscence du passé. Au XVIII^e siècle, les femmes étaient admises en Franc-Maçonnerie. Une duchesse de Bouillon fut même *Grande-maîtresse*. On serait autorisé à croire que nous avons reculé. Aussi est-il bon de faire remarquer que cela se passait au beau temps du privilège. Or, sous ce régime, tout peut se produire, voire même le droit qui ne relève alors d'aucun principe d'égalité, mais simplement de la faveur et du bon plaisir; tandis qu'au temps où nous sommes, toute manifestation de droit ressort du droit reconnu, proclamé par la Révolution française comme basc d'une société libre.

C'est ainsi que l'obtention des grades universitaires

par les femmes, leur accessibilité aux carrières qui leur avaient été jusque-là interdites est une adhésion publique à l'équivalence des deux sexes. Ce n'est plus une exception qu'on tolère, c'est la règle même qu'on attaque, c'est enfin le Code qui est visé; c'est le signe de notre libération prochaine. Aussi est-ce pour cela que ce qui a pu passer inaperçu sous le règne de l'arbitraire, soulève des protestations à l'heure actuelle de la part des hommes jaloux de conserver leur privilège. Il faut bien reconnaître qu'en France la suprématie masculine est la dernière aristocratie. Elle se débat vainement, son tour de disparaître est proche.

S'il faut m'expliquer en toute franchise, je vous dirai que je comprends moins que jamais les résistances obstinées de la Franc-Maçonnerie à l'admission des femmes. Le maintien irrationnel de l'exclusion du principe féminin ne se fonde sur aucune raison valable.

A quel titre la Franc-Maçonnerie nous a-t-elle éliminées ? Détient-elle le monopole des vérités supérieures accessibles seulement aux intelligences d'élite ? Non. Traite-t-elle des questions abstraites, transcendantes, exigeant, au préalable, des études préparatoires ? Non. On y est reçu sans brevet. Recèle-t-elle des secrets, des arcanes, des mystères qui ne doivent être divulgués qu'à un petit nombre d'élus ? Non, car le temps est passé des mystères, des secrets, des arcanes.

La science s'enseigne en plein jour, et elle ne fait de réserve pour personne. Les femmes mêmes, tout comme les hommes, sont appelées à prendre leur part des connaissances humaines. Elles se présentent aux mêmes concours, passent les mêmes examens et obtiennent les mêmes brevets. D'aucuns prétendent ; que l'introduction des femmes en maçonnerie ferait perdre

à l'Ordre son caractère de gravité. L'objection n'est qu'une plaisanterie.

L'École de Médecine nous rouvre ses portes : étudiants, étudiantes, reçoivent les mêmes leçons des mêmes professeurs ; les deux sexes se livrent aux mêmes travaux et aspirent au même bonnet de docteur qui leur est également conféré suivant le degré de mérite et de savoir. Et cependant l'École de Médecine ne croit rien perdre de sa dignité ni de sa gravité en agissant ainsi. D'où viennent donc alors les scrupules des Loges ? Quelles prérogatives défendent-elles avec un soin si jaloux, si ce n'est celles de l'habitude ?

Vous avez donc frappé un grand coup, mes Frères, en rompant avec les vieilles traditions consacrées par l'ignorance. Vous avez eu le courage d'affronter les rigueurs de l'orthodoxie maçonnique. Vous en recueillerez les fruits. Vous êtes, aujourd'hui, considérés comme hérétiques, parce que vous êtes des réformateurs. Mais comme, partout, la nécessité des réformes s'impose, vous ne tarderez pas à triompher.

Un grand mouvement d'opinion se fait en faveur de l'affranchissement des femmes. Nous sommes au début, aussi rencontrons-nous des difficultés, tant les préjugés séculaires sont encore fortement enracinés dans les esprits ; ceux qui s'en croient le plus dégagés subissent, à leur insu, le joug de la légende. Depuis le commencement du monde, la femme est un être déclassé ; c'est, permettez-moi le mot, une valeur méconnue. La religion l'a déclarée coupable. Une fausse science a affirmé qu'elle est incapable. Entre ces deux extrêmes, un terme moyen s'est établi et on a dit : « La femme est un être de sentiment ; l'homme est un être de raison !... » On a cru faire une trouvaille, croyez-le bien.

En raison de ce jugement, on a conclu que la femme,

être sensible, affectif, impressionnable, est inhabile à la direction des affaires et d'elle-même. Il appartient donc à l'homme de faire la loi, à la femme de s'y soumettre.

Certes, il n'est pas difficile de prouver que cette classification est absolument arbitraire, conséquemment factice. Il n'est pas donné à l'homme de distribuer les rôles, puisqu'il n'a pas distribué les facultés. Il s'égare étrangement en tranchant du Créateur. Tout comme le reste des êtres, il est le produit d'une force primordiale consciente ou inconsciente. Ce n'est pas le lieu, ici, de discuter.

La nature a fait les races, les espèces, les sexes ; elle a fixé leurs destinées. C'est donc elle qu'il faut observer, qu'il faut consulter, qu'il faut suivre. Quand elle gratifie les individus d'aptitudes, c'est pour qu'ils les développent. A la capacité appartiennent la fonction. La femme a un cerveau, il doit être cultivé ; personne au monde n'a le droit de circonscire l'exercice de ses facultés. Il y a des femmes qui ont beaucoup d'esprit ; il y a même des hommes qui n'en ont pas, et ce dernier fait n'est pas rare. Il reste à chacun de pour suivre sa voie.

Il est à remarquer que c'est dans l'espèce humaine scule que cette prétendue inégalité intellectuelle des sexes se produit. Dans tout le règne animal, voire même sur les degrés les plus élevés, mâles et femelles sont également estimés. Prenez les races chevalines, canines, félines, et vous en aurez la preuve.

Cette dépréciation du type féminin en humanité détonne sur l'ordre général. Elle n'est assurément qu'une invention masculine que l'homme paie cher sans s'en douter. Il subit, par les transmissions héréditaires, les tristes effets de l'abaissement féminin, puisque dans l'œuvre de la procréation, il y a univer-

salité d'influence des sexes, et que la mère lègue aussi bien que le père ses caractères moraux à ses rejetons.

L'infériorité de la femme une fois décretée, l'homme s'est emparé de tous les pouvoirs. Il s'est essayé seul en législation, en politique. Il a fait les lois, les institutions, les constitutions, les règlements administratifs ; il a rédigé les programmes pédagogiques, s'appliquant à éléger la femme des assemblées délibérantes et des conseils. Enfin, dans la vie privée comme dans la vie publique, il s'est imposé maître et chef. Les choses n'en ont pas toujours mieux marché pour cela. On a inféré de là que ce serait encore bien pire si les femmes s'en mêlaient.

Ceci reste à démontrer.

En réalité, la femme est une force. Moitié de l'humanité, si elle se confond avec l'autre par des caractères généraux et communs, elle s'en distingue par des aptitudes spéciales d'une puissance irrésistible qui forment un apport particulier, essentiel et indispensable à l'évolution intégrale de l'humanité.

On arguera que la place de la femme est dans la famille, que la maternité est sa suprême fonction, qu'au foyer elle est reine. C'est un mensonge flagrant. La femme dans la famille est aussi bien asservie qu'ailleurs ; elle est dominée par la puissance maritale et la puissance paternelle. Et pour ses enfants, toute initiative lui est interdite.

L'ensemble de la législation lui est donc défavorable ; elle la prive de son autonomie, en lui refusant l'égalité civile et politique.

Quelles peuvent être les conséquences de cette législation ?

Toute loi qui *a priori* gêne l'essor des individus, en les frappant arbitrairement d'incapacité, est non seulement anormale parce qu'elle contrarie le plan de

la nature, mais, de plus, elle est immorale parce qu'elle provoque, chez ceux qu'elle spolie, le désir de sortir de la légalité pour chercher ailleurs les avantages que celle-ci leur refuse.

Il y a, en effet, au delà de la légalité, un vaste domaine où les irrégularités, les incorrections de la conscience et de la conduite peuvent se produire sans relever d'aucun tribunal.

Or, nous l'avons dit et nous le répétons : la femme est une force. Toute force naturelle ne se réduit ni ne se détruit ; on peut la détourner, la pervertir ; mais comprimée sur un point, elle se reporte vers l'autre avec plus d'intensité et de violence.

Que deviennent donc alors ces forces sans emploi, ces facultés expansives, cette activité cérébrale ? Faute d'issues, elles s'exaspèrent, se décomposent ; c'est un trop plein qui déborde.

Deux voies s'offrent à elles : ce sont deux extrêmes, deux pôles : le fanatisme ou la licence. Autrement dit, l'Eglise ou la prostitution. Je prends ce dernier mot dans son sens le plus large et le plus compréhensif. Je ne désigne pas seulement cette fraction qui tombe sous les règlements de police, mais cette légion innombrable qui, méthodiquement et d'une façon occulte et latente, trasfile d'elle-même à tous les étages de la société, et surtout au plus haut, et d'où elle exerce ses ravages dans tous les départements du système social.

Mysticisme et débauche se touchent par plus d'un point.

Des deux côtés, rejet de la raison, excès, effervescence malaise d'une imagination déséquilibrée. La dévotion enténèbre l'esprit, la débauche le déprave ; l'une l'abîtit, l'autre l'abrutit. Elles peuvent se donner la main.

Je sais qu'entre ces deux manifestations d'un désordre mental, on fait valoir l'action salutaire et bienfaisante de la femme vertueuse.

Mais nous l'avons dit déjà : dans la vie domestique, la vertu de la femme porte l'empreinte de la subordination. Soumise au code des forts et des superbes, on lui impose plus de devoirs et on lui donne moins de droits. Dans ces conditions d'infériorité, la femme ne peut avoir une conception bien nette ; et la preuve, c'est qu'elle admet une morale pour ses filles et une morale pour ses garçons. Quand elle proteste au nom de la raison, on décline sa compétence ; quand elle invoque le sentiment, on lui oppose la passion. En somme, elle ne modifie en rien l'état général des mœurs ; elle en est le plus souvent dupé et victime ; et il lui est donné plus d'une fois d'assister à la ruine et à la perte des siens, par conséquent d'elle-même.

C'est donc sous ces deux formes, religieuse et licencieuse, que la puissance féminine se manifeste à travers les âges. Feuillez l'histoire, arrêtez-vous à chaque règne, à chaque époque, vous rencontrerez fatalement deux types prépondérants dont les expressions les plus fameuses sont M^{me} de Maintenon et M^{me} de Pompadour. Il arrive même, en plus d'une occasion, que ces deux caractères se confondent. Notre société est donc travaillée en deux sens dont aucun n'est le droit.

La classification anormale de la femme dans le monde l'a rendue puissante pour le mal et impuissante pour le bien. Ce qu'on lui a fait perdre en raison, la passion l'a gagné. Partout où la raison abdique, la passion règne, c'est-à-dire le désordre.

Nous pouvons affirmer hautement que la femme a été détournée de sa mission par la convention sociale. La nature l'a faite pour être l'agent moral, éducateur, économique et pacifique.

Malheureusement, la femme, dans sa situation inférieure, n'a jamais pu être l'organe, l'avocat, le défenseur de ses propres idées, lesquelles n'ont pu être représentées que d'une façon indirecte et inexacte.

Il y a pourtant là des éléments indispensables au développement de l'humanité et à son progrès. Pourquoi les travaux sociaux ont-ils été et sont-ils encore nuls comme résultats ? C'est parce qu'ils sont incomplets ; ils n'ont porté en aucun temps le sceau de la dualité humaine.

Ah ! si la Franc-Maçonnerie avait été bien pénétrée de l'esprit de son rôle ; si elle eût pris l'initiative, il y a seulement quarante ans, elle eût accompli la plus grande révolution des temps modernes, elle eût évité bien des désastres.

Il est facile de le démontrer. La Franc-Maçonnerie est une association revêtue d'un caractère universel et séculaire, ses origines se perdent dans la nuit des temps ; elle n'a pas d'équivalent dans le monde, sinon la Société catholique. La Franc-Maçonnerie, ennemie des superstitions, de l'erreur, est l'adversaire naturelle de l'Église. Cependant, par une étrange contradiction, la Franc-Maçonnerie, au sujet des femmes, suit les errements du catholicisme, ce qui stérilise en grande partie ses efforts et ses actes. C'est là l'objet d'une grande méprise.

Comment la Franc-Maçonnerie, antagoniste du clergé, haine par lui, n'a-t-elle pas compris que l'introduction de la femme dans son ordre était le moyen le plus sûr de le réduire et de le vaincre ? Elle avait à sa disposition l'instrument de la victoire, elle l'a laissé inerte dans ses mains.

L'admission de l'élément féminin était pour la Franc-Maçonnerie un principe de rajeunissement et de longévité. La famille maçonnique se serait assimilé la

famille privée, elle aurait élargi ses vues, agrandi ses horizons ; elle aurait répandu la lumière, expulsé le fanatisme ; car la femme est cléricale bien plus par désouvrement, découragement, que par tempérament.

La femme franc-maçonne transmettait aux siens les impressions reçues dans les Loges ; elle inoculait à ses enfants le sentiment de la vie collective, car la famille est le groupe initial, la société principe, la cité élément. C'est dans la famille que l'individu reconnaît son impuissance à se suffire à lui-même. C'est là qu'il apprend à s'oublier un peu pour penser aux autres et s'y attacher. Mais il ne faut pas que ses sentiments de fraternité s'arrêtent au seuil du foyer. Il faut lui faire comprendre que les intérêts de la famille sont liés aux intérêts de la commune ; que les intérêts de la commune sont liés aux intérêts de la cité ; que ces derniers se confondent avec ceux de la Patrie, et que tout l'ensemble est contenu dans cette vaste synthèse qui s'appelle l'humanité.

L'exclusion de la femme a produit les effets contraires. Eloignée des questions d'intérêt général, étrangère aux affaires publiques, elle a concentré ses énergies, son intelligence, ses dévouements sur les siens. Leur enrichissement, leur prospérité, leur grandeur sont devenus son objectif. De telle sorte qu'il y a antagonisme entre la famille et la société : la première veut tout tirer de celle-ci et lui donner le moins possible.

Nous sommes dévorés, à l'heure présente, par un népotisme esfréné. Nous aurions mille exemples à donner.

Vous choisissez, pour mettre à la tête des affaires publiques, un homme que vous pensez capable ; dès qu'il est nommé à ces hautes fonctions, il profite de sa situation prépondérante pour nommer aux premiers

emplois quelques-uns des siens. Ceux-ci sont souvent médiocres, les capacités étant rares. Il s'ensuit que, pour un homme habile, vous vous êtes mis sur les bras quatre ou cinq nullités. Il reste alors à savoir si les services que pourra rendre l'homme capable compenseront suffisamment les sottises que commettront, inévitablement, les quatre ou cinq imbéciles susdits.

Pour combattre cette tendance funeste, pour faire une concurrence efficace à l'égoïsme familial, la transformation de la famille s'impose ; elle n'aura lieu qu'en demandant à la femme son concours, en faisant d'elle, à titre égal, une collaboratrice assidue.

Non seulement vous aurez fait alors l'acquisition d'un moteur dont la mise en jeu, jusqu'ici, n'a pu s'effectuer dans des conditions conformes à la nature, et dont l'impulsion a été détournée fatidiquement de son véritable sens, mais encore vous saisierez du même coup la jeune génération à son début, l'enfant, en un mot, qui reçoit de la mère, avec les premiers aliments du corps, les premiers aliments de l'esprit. Par la mère, vous vous emparez de l'éducation, vous la rendrez nationale, vraiment collective, humanitaire, ce que n'ont jamais tenté de faire aucun collège, aucun lycée, enfin aucune institution, soit religieuse, soit laïque.

La Franc-Maçonnerie deviendra une école où se formeront les consciences, les caractères, les volontés ; école où l'on se persuadera que la solidarité n'est pas un vain mot, une théorie fantaisiste, mais une réalité, c'est-à-dire une loi naturelle, irréfutable, suivant laquelle tout individu a autant d'intérêt à accomplir ses devoirs qu'à exercer ses droits.

Vous préparerez ainsi les matériaux d'une véritable démocratie.

Permettez-moi d'ajouter un mot pour finir.

Il est supposable que l'orthodoxie franc-maçonne

nous interdira quelque temps encore l'entrée de ses temples, et qu'elle continuera à nous considérer comme profane. Cela ne saurait nous émouvoir. Vous travaillez activement à la faire revenir de son erreur. En somme, ce qu'on dit chez elle, on le dit chez vous : « Nous sommes bien ici, nous y resterons. »

III Les réactions et autres conséquences à cette initiation

Vous le comprenez aisément rien qu'en le lisant, la condition de la femme a en effet bien changé depuis 1882 en France (quoi que dans certains constats qu'elle énonce, les ressemblances avec aujourd'hui sont encore flagrantes !).

La première des conséquences à son initiation pour Marie-Adélaïde, c'est tout d'abord, nous l'avons vu, des tracas dans sa vie professionnelle au quotidien.

Mais quid de la réaction des obédiences ? Et bien elle n'est pas si catastrophique que cela puisque la GLSE prend acte, mais, alors même que la loge du Pecq n'a rien demandé, elle vote la réintégration de la loge au sein de son obédience le 7 août. Ce qui, d'ailleurs, poussera la loge à se scinder en deux.

Ce qui, par contre, est certain, c'est la manifestation d'hostilités de certains frères qui hurlent au scandale. Toujours est-il la loge du Pecq (scindée) finit par revenir à la GLSE et que Maria est laissée de côté.

Elle disparait alors pour 10 ans de la franc-maçonnerie française, alors qu'en Angleterre, voici ce qu'on dit dès le mois de février :

FEMALE FREEMASONS.

Our contemporary, the *Birmingham Daily Post*, has the following humorous article relative to the above subject:—

"A French Masonic lodge has not only decided to admit women as members on equal terms, but has, according to the *Rappel*, already elected one lady, initiated her into the mysteries of the Craft, and entrusted her with a first instalment of those secrets which Mrs. Caudle was so eager to discover, and which her sleepy husband dared not divulge. It is not very likely that the example thus set by the Pecq Lodge will be copied in England. We are much too conservative for such a startling innovation to find favour among the brethren; and even in these days of 'woman's rights' there is not much fear of 'the sex' being successful in passing the stern Janitor who stands at the lodge portal to keep off all intruders, and of their becoming practically familiar with the Eleusinian mysteries of the 'hot poker,' concerning which the outer world professes to be so wise. The curiosity of the ladies on these grave matters cannot, therefore, be satisfied just yet in England; at any rate not by the legitimate method of membership. Legend has it that one woman did contrive, by secreting herself in a hiding-place in lodge, to learn some of the secrets of the Craft; and a mysterious shake of the head on the part of the narrators of the story is meant to imply that 'the subsequent proceedings interested her no more.' If there had been daily journals in those days, a paragraph would have gone the round of the papers, headed 'Mysterious disappearance of a woman.'

"Why women should be excluded from participation in the benefits of Freemasonry is a bit of a puzzle to those who impartially enquire into the subject. Some people say it is because a lady cannot keep a secret, and that if she were entrusted with the signs and passwords of the Order she would be bound to communicate them to her bosom friend the very first time they met. That is very hard on the fair sex. They do impart their little confidences, we all know; and they don't like to be uncommunicative when some particular information has been entrusted to their keeping; but there is no reason why they should not be as "mum" regarding the secrets of Masonry as the most taciturn of men. In some respects, perhaps, the Craft would gain by the introduction of female members. If the principles of Freemasonry are good for men, it is difficult to see how they can be bad for women. But then, we selfish creatures like to have some place of well-fenced seclusion to which our women-kind cannot gain admission. Masonry would probably lose half its charm to a great many men if they knew that they were going to meet their wives at lodge. Their Masonic engagements constitute a sort of domestic holiday—a temporary escape from the yoke. They know that the "better half" cannot follow them; that they are safe from intrusion and interruption. It is no doubt very bad taste, but this gleeful sense of liberty does undoubtedly exist on the part of some married Masons. If their wives were eligible, these Benedictines would speedily discover that the advantages of Masonry had been greatly over-rated, and would become very lax in their attendance. The great principles of brotherhood and charity would be found less attractive than

they are under existing conditions.

"We are by no means sure that the Pecq Lodge means to admit the wives of its brethren. The lady initiated a few days ago was a 'mademoiselle.' Perhaps, on the whole, much of that sort of thing would be rather worse than a liberal allowance of 'madame.' These venturesome spinsters, who boldly pry into the dread secrets of Masonry and make speeches afterwards which excite frantic applause, are very much akin to the 'strong minded women' with whom the satirists have made us familiar. A few of them in a lodge would certainly make it anything but a Paradise. In all likelihood they would very soon have it all to themselves. But then there happen to be loquacious and self-assertive men who are, in every respect, as objectionable; and possibly Masonic Lodges may not be altogether unacquainted with them. We men—it must be admitted with as much candour as circumstances will allow—are not altogether faultless.

"Perhaps a judicious blending of the sexes in a Masonic lodge would have a beneficial effect, when the novelty of innovation had once wore off. Masonesses would be quite as zealous in works of charity as Masons, and possibly they would tone down the exuberance which sometimes characterises the ceremonial of 'the Knife and Fork Degree.' Still, the day is no doubt distant when 'sisters' will be allowed to take part in English Masonry. There is no more conservative institution in the world, and the very suggestion of the admission of women, put in any serious way, would probably shake the Grand Lodge worse than an earthquake, and upset the equanimity of all the P.P. G.M.'s and P.W.M.'s, and other alphabetical enigmas of the Order, so that they could not attend banquet for a month. In the days of the millennium, when the lion lies down with the lamb, such a thing may be possible, but hardly before."

Figure 6 The Freemason 11/02/1882

Vous le voyez, la condescendance prime ! Pour les auteurs du Freemason, la chose est jugée « humourous ». Ils s'empressent donc de reprendre un article publié par le Birmingham Daily Post. Mais d'ailleurs le Freemason n'est pas le seul à relayer l'info, le Freemason Chronicle le fait également le même jour en reprenant le même article.

Dans celui-ci, l'évènement est alors comparé aux « *Mrs. Caudle's Curtain Lectures.* » de *Douglas Jerrold (1845)*¹¹ qui sont une suite de scènettes qui se moquent de cette femme (Mrs Caudle) qui tente de s'immiscer dans la vie de club de son mari et se plaint qu'il fasse tant de secrets. C'est alors l'occasion d'égrainer au fil des mots les sottises désormais habituelles tentant de justifier l'impossibilité d'initier des femmes, et l'article se termine par le fait que, selon lui, il est encore distant le jour où la franc-maçonnerie sera ouverte aux femmes.

Un mois plus tard, le Freemason fait passer une manchette revenant sur les faits :

¹¹ A lire ici : http://en.wikisource.org/wiki/Mrs._Caudle%27s_curtain_lectures

It seems that the lodge "Les Libres Penseurs," Orient de Pecq, France under the G. L. Symbolique, itself an illegal body, is the peccant lodge which has been initiating a certain Mdlle. MARIA DERAISMES. Bro. HUBERT well remarks that nothing, so far, has proved that the admission of a female as a man was either necessary, reasonable, or regular. But then illegality makes illegality, and we are astonished at nothing under such abnormal circumstances as those in which French Freemasonry is placed.

* * *

Figure 7 The Freemason 04/03/1882

On y lit ainsi que ce qui les choque le plus, c'est le caractère « illégal » de cette initiation. Car selon les canons de la Grande Loge d'Angleterre, rappelons que la GLSE est illégale puisque non régulière. Et donc, qu'une loge d'une obédience irrégulière se permette d'initier une femme est une sorte d'acte illégal suprême !

Pourtant, des femmes franc-maçon, il y en a eu beaucoup avant Marie-Adélaïde ! Ainsi, dans une précédente chronique¹², je vous parlais d'Elizabeth St Léger qui avait été, jusqu'à preuve du contraire, la 1^{ère} femme à avoir été reçue et instruite dans l'Art.

Mais nous pouvons citer également, Madame de Xaintrailles dont il est dit qu'elle déclara le jour de sa réception « Je suis homme pour mon pays, dit-elle ; je serai homme pour mes frères. », mais également la comtesse Hélène/ Ilona Hadik-Barkóczy de Szala reçue en 1875 par une loge du Grand Orient de Hongrie, et ce, sans avoir à remonter jusqu'à la franc-maçonnerie opérative.



Figure 8 Christine de Pizan, Cité des dames, 1400-1410 f.2r ou Harley MS 4431 c 1410-c 1414, "The Book of the Queen", assemblé pour Isabel (Isabeau) de Bavière, reine consort de Charles VI. f.289v - 290r¹³.

Toujours est-il que la nouvelle ne passe pas en Angleterre, et en avril voici ce qu'on peut lire :

¹² Chronique de : Juin 1725 – 1^{ère} trace de l'élection d'un Grand Maître de la Grande Loge d'Irlande

¹³ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000102v/f11.image.langFR> ou http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=harley_ms_4431_f001r

WOMAN AND MASONRY.

PAST Deputy Grand Master Bro. the Hon. Charles Levi Woodbury was the champion of the ladies at the last "Grand Feast" of the Grand Lodge of Massachusetts, and responded to the toast proposed in their honour in the following humourous style :—

Most WORSHIPPFUL GRAND MASTER: Why am I selected for this toast? Is it because, in my state of innocence, like Adam "waiting in the garden for the coming Eve," a presumption arises that the idealised and perfect woman is present to my imagination? Woman, as she is, lives a glorious institution! Does this Grand Lodge wish she was better? I can throw no light on such a conundrum. Woman followed Adam into the Garden, and drove him out, and made him work, toil and moil, until those creations of modern civilisation, the dry-goods shop and the jewellery store, arose in grandeur to minister to her aesthetic taste.

The apron which she gracefully wore after the fall, has given place to the silks and laces, gold, jewellery and precious stones, that Paradise did not furnish for her aspiring sense of the beautiful. Conservative man still wears the apron, and cherishes the tradition of the fig-leaf; but her memories of that primal state are most prominent in her rage for birds of Paradise. Has not woman gained in power by her transmigration from Paradise to earth? There a wriggling snake was wily enough to humbug her, but here the fascination with which "the serpent on the rock" lures the bird within its mysterious influence is not as subtle or subduing as woman's power. Our first Grand Master King Solomon was beguiled out of heaps of presents by that charming widow, the Queen of Sheba. Even his own wives, say the prophets, conquered his wisdom and led his soul into captivity. Solomon's Masonic successors have undergone a similar lot. In their homes woman is a pervading deity of love and government.

The French Masons say, "What woman will, God wills." She is irresistible! She is not here because she has not willed to be here. It is by her generous sufferance that Masonry exists. Of what consequence to us are these foreign women? Solomon had no Yankee girl among his wives. He never saw one.

I am of those who think our fair countrywomen are peerless among their sex; but I ought also to say that American Masons have an unerring instinct that guides them to select for better halves the most reasonable among them, those least tinctured with that fatal curiosity which drove the sex from Paradise, and most endowed with those admirable qualities which adorn the relations of a wife, mother, nurse, and daughter.

To woman as an object of adoration for all good Masons my humble offering has been made. But some women reach that state of life where they become oftener objects of objurgation. Had you wished words of wisdom concerning that transcendent climax of moral development, you should have remembered that our first father, Adam, when he was a happy man in Paradise, had no mother-in-law; that Eve was expelled before she grew to be a mother-in-law; that, in fact, there is no record of a mother-in-law in Paradise; and that it is still uncertain whether woman's influence shall lead me to a mother-in-law, or that I shall escape into Paradise. I shall hazard at this time no imprudent remarks.

Having astonished his auditors with these and sundry other unexpected and startling cogitations upon the theme assigned him, Bro. Woodbury suddenly "switched off," and closed with a grave and stately discourse as to the influence of Masonry upon the State, showing how the quiet dissemination of its moral and humanitarian ideas might be traced in the amelioration of the constitutions of governments, and the aid afforded in the struggles of man for his place of nobility under God and the right to enjoy all divinely planned institutions.

Figure 9 The Freemason Chronicle 08 04 1882

Vous le voyez, l'initiation de Marie-Adélaïde est déjà oubliée, et les frères reviennent à une sorte de misogynie de salon qui les fait sortir bêtement des arguments tels que « la femme est une tentatrice tout autant qu'un objet d'adoration».

Et nous en restons alors là pour les 10 années à venir.

La Loge du Pecq est réintégrée (presque contre son gré), et nous n'avons plus de trace de Marie-Adélaïde en loge jusqu'en 1893. Notons d'ailleurs qu'il existe toujours un grand flou sur les dates de son passage de Compagnon et de son élévation à la Maîtrise.

Entre temps, le pape Léon XIII a rédigé en 1884 l'Encyclique « Humanum Genus » interdisant aux catholiques d'appartenir à la franc-maçonnerie (la réelle raison à cela est la trop grande prise de pouvoir de franc-maçons dans l'entourage du pape). Il fera d'ailleurs une nouvelle Encyclique en 1890 « Dell'alto del'apostolico Seggio » pour bien enfoncer le clou contre les franc-maçons qui détesteraient Jésus selon lui (désolé, je n'ai pas pu résister au jeu de mot).

Mais c'est d'une succession d'évènements dont nous allons parler maintenant qui vont intéresser probablement nos frères et sœurs adeptes de la mixité. Et ces évènements commencent en 1890 lorsque le frère George Martin (initié à 35 ans le 21 mars 1879), un des fondateurs de la Grande Loge Symbolique Ecossaise en 1880, lorsque celui-ci par l'intermédiaire de la loge La Jérusalem écossaise fait annoncer la création d'une loge mixte dite « expérimentale ». Il s'agit de la loge : « Le Droit des Femmes ». La GLSE suit alors l'affaire d'un œil bienveillant, ou tout du moins non hostile.

Toujours en 1890, le 1^{er} juin, des femmes se réunissent chez Marie-Adélaïde pour discuter franc-maçonnerie. La suite, nous n'en saurons pas plus, tout du moins pas avant le 3 mars 1893 où des statuts d'Association sont déposés au nom de l'« Association philosophique Le Droit Humain ».

11 jours plus tard, un groupe d'une quinzaine de femmes (le nombre est incertain) reçoivent le grade d'Apprenti et est fondé officiellement avec l'aide de George Martin la « Grande Loge Symbolique Ecossaise Mixte «Le Droit Humain » ».

Le 24 mars, sept de ces dernières sont passées Compagnon puis élevées « Maîtres » le 1^{er} avril. C'est le début alors de l'aventure en mixité du Droit Humain.

Celle-ci réussit alors un formidable exploit maçonnique, car en janvier 1894, alors qu'elle annonce sa création aux autres obédiences, elle réussit à toutes les unir dans une critique unanime.

Cette nouvelle obédience est donc née, mais non reconnue par ses pairs, et, malheureusement, Marie-Adélaïde meurt le 6 février.

Laissons alors aux historiens spécialisés dans le Droit Humain de nous conter la suite de ses aventures, et attardons nous pour finir sur la réaction internationale de sa mort. Car si en France une statue lui est érigée, en Angleterre, ce n'est pas tout à fait le cas.

WOMEN FREEMASONS IN FRANCE.

THE funeral of Maria Deraismes will (says the Paris correspondent of the "Daily Chronicle") be marked by the presence of women delegates of a spurious, but certainly existent, Masonic Lodge. It appears that the charming apostle of female emancipation was actually initiated by a Lodge at Le Pecq, which incurred the displeasure of the Grand Orient for its disobedience to a fundamental rule of the Craft. M.M. Georges Martin, Laisant, Tony Révillon, Cernesson, and others resolved, however, to found a mixed Lodge, of which Maria Deraismes was the "Grande Vénérable." Needless to say that this remained unrecognised, although Maria Deraismes and her secretary, Maria Martin, claim a precedent in the shape of a Lodge which existed in Paris in 1815. The sisters of the "Droit Humain" Lodge will follow their foundress to the grave with a huge wreath and inscription.

Figure 10 The Freemason Chronicle 17/02/1894

WOMEN WHO ARE FREEMASONS.

WHEN it was announced a few weeks ago that Mary E. Lease, the woman politician of Kansas, was a Freemason and in possession of the ritual, signs and passwords of the Craft, the statement was received with many expressions of incredulity from men in the Order and out of it. Some declared that if she knew the secrets of Masonry she had learned them by stealth or fraud, but the commonest assertion was that the claim was absurd—that women were ineligible to the Order, and that the idea that Mrs. Lease or any other woman had penetrated its circles was preposterous.

All talk of this sort is based upon a superficial and inadequate knowledge of the extent to which women, especially in Europe, have been identified with Masonic affairs. That the secrets of the ancient Order have not always been exclusively monopolised by men will be evident to anybody who cares to take even a casual glance at the history of the Craft.

Mme. Maria Deraismes, whose death has taken place at Paris, was renowned not only as one of the most successful leaders in the struggle for the emancipation of her sex, but likewise for her revival of female Lodges of the Masonic Craft. Several European and American newspapers described her as having been the first woman ever deliberately admitted into the mysteries of the Order, while others cited the well known instance of Lord Doneraile's daughter as being the only other instance of a lady having been initiated.

This is altogether wrong. For in the past century there were a large number of ladies of rank who were Freemasons, and at the present moment female Masonic Lodges abound in Spain, the principle feminine dignitary of the Craft being Princess Maria de Bourbon, daughter of the Infant Don Enrique, who was solemnly initiated by the El Taller Lodge of Salamanca.

It was in 1730 that we first heard of feminine Lodges being constituted in France, and although they may be said to have existed alongside of masculine Freemasonry rather than forming part and parcel of it, yet they were definitely recognised as belonging to the Craft by decree of the Grand Orient of France dated 10th April 1774. Feminine Masonry in those days was restricted almost exclusively to ladies of royal and noble rank. Thus we find the Duchess of Chartres as mistress of one Lodge and the Duchess of Bourbon of another, both of these Princesses being addressed as "Honorable and Worshipful" in the official communications despatched to them by the Grand Orient of France.

Marie Antoinette's friend, the lovely Princess de Lamballe, who was massacred during the Reign of Terror, and whose head was

carried on a pike through the streets of Paris, was the mistress of the Social Contract Lodge, and a short time before the overthrow of royalty served for a time as Grand Mistress of the Order.

In 1805 the Empress Josephine was present at a meeting of a duly constituted feminine Masonic Lodge at Strasburg, and again, in 1819, we hear of the celebrated Marquise de Vallette presiding at the Institution of a new Masonic Lodge. In short, feminine Masons abounded in France up to the year 1863, when the decree of Pope Pius IX., denouncing Freemasonry as incompatible with membership in the Church of Rome, caused the abandonment of Freemasonry by women and the practical, if not official, dissolution of their various Lodges throughout the country.

It was not until 1882 that any attempt was made to revive them. In January of that year Mme. Deraismes was solemnly initiated by the masculine Lodge "Les Libres Pensées" (the Free Thinkers) at Lepecq, near Paris. The Grand Orient of France, however, declined to ratify the selection, and even went so far as to officially dissolve the Lodge that had been guilty of unauthorised revival of a practice which had become obsolete.

In no wise discouraged by this lack of good will on the part of the Grand Orient Mme. Deraismes took advantage of her initiation to found a Masonic Lodge of her own, and at the present moment there are some sixty or seventy members belonging thereto, one of the Past Grand Mistresses being Mme. Clemence Royer, wife of the former Cabinet Minister and statesman of that name.

All the ladies who belong to this Lodge, which bears the name of the Droit Humain, or Human Right, turned out in full force at the funeral of its founder, and laid on her coffin a large wreath and inscription. Of course the obsequies were of a purely Masonic and lay character, the Church being unrepresented at the grave, for Mme. Deraismes, like all her sister Masons of the present day in France, was a Freethinker and an enemy of the Catholic Church. She made a profession of these sentiments when she applied for recognition of her Lodge to the Grand Orient. "It is through woman that Catholicism has made its way into our social system," she declared, "and if it maintains its place there it is entirely through woman. You would therefore, O my Brethren, do well to initiate as many women as possible into the Craft if you wish to combat Catholicism on an equal ground."

It has become a noteworthy fact that when in 1863 the great ladies of France abandoned Masonry in deference to the injunction of the Church of Rome, the women of Spain, who are quite as religious, and perhaps even still more submissive to the Church, should have gone on maintaining Lodges and practising the Craft. —"New York Herald."

Figure 11 The Freemason Chronicle 21/04/1894

En conclusion, nous avons vu dans cet article la chronologie des faits, pourtant une chose est certaine, nous ne pourrons jamais saisir complètement l'œuvre de cette femme en raison des lacunes documentaires existantes.

Pour autant, un élément du parcours de vie de Marie-Adélaïde résonne en moi de manière étrange en ce mois de Janvier 2015 où notre patrie a été durement touchée par le terrorisme. C'est sa volonté de transmettre, sa volonté de témoigner, sa volonté de faire avancer les esprits. J'y pense car cela fait exactement un an que j'ai commencé ces Chroniques d'Histoire maçonniques sur gadlu.info.

Un an de véritable souffrance intellectuelle durant des centaines d'heures à se lever la peau à chaque fois pour trouver des sujets originaux, peu traités, et y amener un éclairage à la lueur de documents méconnus, voire jamais vus !

Pourtant, à l'heure du bilan, ce sont plusieurs centaines de pages qui ont été noircies avec des difficultés professionnelles (comme tout le monde), un bébé qui crie très fort (comme beaucoup de monde), des jours pluvieux (nan je plaisante, j'habite en Provence). Et au final, une satisfaction, celle qu'à chaque fois que l'on parle d'Histoire, on lutte un peu, chacun à sa manière contre l'obscurantisme en démystifiant des contre-vérités. Mais si tout cela a été possible durant cette année, c'est aussi et surtout grâce à la confiance d'un homme que nous connaissons sous le nom de Noé Lamech.

Alors même que nous ne nous connaissions que peu au final à l'époque, il n'a pas hésité une seule seconde à ouvrir les colonnes de son site internet à mes publications, sans jamais s'immiscer dans le choix des sujets, sans jamais critiquer lorsqu'il n'était pas d'accord ni même s'inquiéter de retours négatifs en cas de prise de position de ma part.

Noé est un homme bon, et sa voix manque sur l'internet maçonnique.

Puis, un autre homme, pardon, un autre Homme a pris sa place, Alain Subrebost. Et la transmission a eu lieu, les mêmes règles tacites ont été respectées, la même motivation aussi.

A ces deux hommes dont la mise en avant sur Internet n'est que l'expression d'une pudeur à parler vraiment d'eux-mêmes, je tenais à les remercier pour m'avoir démontré que la fraternité, ce n'était pas qu'une affaire d'amis, de copains, de connaissances, mais bien de valeurs transformées en actes.

Enfin, à toutes celles et tous ceux qui me lisent, je tenais à vous remercier pour cette année de confiance que vous m'avez accordé. Vous avez été des milliers à me suivre (à mon plus grand étonnement, car après tout, ce ne sont que des mots posés sur un ordinateur en plein milieu d'une table de salon). Vous m'avez suivi, encouragé, voire des fois porté. Et j'espère que vous serez encore nombreuses et nombreux à le faire dans la prochaine étape de cette aventure.

En effet, a été évoqué le projet de transformer ces chroniques en livre. Afin de laisser une trace (si on faisait des livres maçonniques pour la richesse, ça se saurait). J'espère donc que vous serez nombreux à l'acheter pour nous soutenir, et à venir nous voir sur les salons du livre si ce projet se réalise. Ps : si vous êtes un éditeur sérieux, ça m'intéresse aussi ;)



— Article 10 de la Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen de 1789, proposé par Boniface, dit « Louis », de Castellane (1758-1837, député de la noblesse du bailliage de Châteauneuf-en-Thymerais dans le Perche aux états généraux de 1789. emprisonné sous la Terreur mais libéré le 27 juillet 1794) et Jean-Baptiste Gobel (1727, élu député aux États généraux de 1789 par le clergé du bailliage de Belfort et Huningue , mort guillotiné le 13 avril 1794).

« *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l’ordre public établi par la loi.* »¹⁴

— Article 11, proposé par le duc Louis-Alexandre de La Rochefoucauld d’Enville (1743, élu député aux États généraux de 1789 , il fait partie du groupe des 47 députés de la Noblesse qui se rallient le 25 juin 1789 au tiers état. Il sera tué le 4 septembre 1792 par des volontaires qui faisaient la chasse aux aristocrates)

« *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l’homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l’abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.* »

¹⁴ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.5076.html>



Hervé HOINT-LECOQ est membre de l'IMF Provence dont il est le responsable media.

Depuis 2010 il participe au projet de transcription intégrale des 25 ans de correspondance entre Jean-Baptiste Willermoz et Claude-François Achard et à son groupe de relecture.

Il anime également une Chronique d'Histoire Maçonnique sur le site d'informations www.gadlu.info depuis février 2014.

Par ailleurs il est également l'administrateur des sites internet

- de la revue Renaissance Traditionnelle www.renaissance-traditionnelle.com.
- et de l'Institut Maçonnique de France section Provence www.i-m-f-provence.fr.

Participations à publications et recherches.

- * Etude de la correspondance entre Jean-Baptiste WILLERMOZ et Claude-François ACHARD, 1^{ère} partie 1786-1801, Dominique SAPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle N°164, Juillet-Octobre 2011.
- * Claude-François Achard (1751-1809): un mystique marseillais, précurseur en matière de culture et d'humanitaire, Dominique SAPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle n° 156, octobre 2009, p. 267 à 283.
- * Présentation et étude de la Correspondance entre [Jean-Baptiste Willermoz](#) et Claude-François Achard & Nouveaux Documents concernant *La Triple Union* de Marseille. 1^{ère} Partie : 1786-1801, Dominique SAPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle n° 163-164, juin-septembre 2011, p. 201 à 230.
- * Etude de la Correspondance entre [Jean-Baptiste Willermoz](#) et Claude-François Achard & Nouveaux Documents concernant *La Triple Union* de Marseille. 2^{ème} Partie : 1801-1804, Dominique SAPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle (à paraître).
- * Etude de la Correspondance entre [Jean-Baptiste Willermoz](#) et *La Triple Union* de Marseille. 3^{ème} Partie : 1804-1805, Dominique SAPPIA et les Amis Provençaux de Renaissance Traditionnelle, Renaissance Traditionnelle.

Conférences en cours de publications.

- * Achard et *La Triple Union de Marseille*, 25 ans de correspondances entre Jean-Baptiste Willermoz et la Régence Ecossaise de Lyon, Hervé HOINT-LECOQ & Dominique SAPPIA, colloque Claude-François Achard un grand marseillais méconnu. Bibliothèque de l'Alcazar, Marseille.
- * *Le Dumfries N°4*, Hervé HOINT-LECOQ & Dominique SAPPIA, Loge d'étude et de Recherche Mare Nostrum de la GLDF.

Conférences à venir

- * *Jewels, Ornaments, Lights and Furnitures, an historical and statistical study through time and countries : Appearance of the movable and immovable Jewels (1696-1801)*, at World Conference on Fraternalism, Freemasonry and History: Research in Ritual, Secrecy, and Civil Society at BNF on 29-30 May 2015.